

Qualité d'Artisan

Vu le décret n°98-247 du 2 avril 1998 modifié relatif à la qualification artisanale et au Répertoire des Métiers

Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du VAR

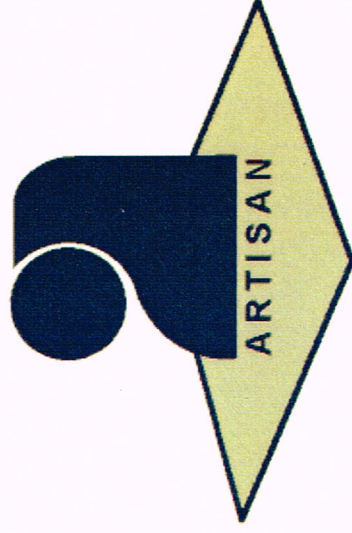
Reconnait la qualité d' **ARTISAN** à

Patrick BOUVARD

Né le 16/08/1962 à ARLES

ENTRETIEN DE PISCINE

Immatriculé au Répertoire des Métiers sous le n° 792 035 305 RM 83



Fait à Toulon le 03/05/2013

Le Récipiendaire

Patrick BOUVARD



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Var

N° gestion 013551383

Le Président de la Chambre de Métiers et
de l'Artisanat

Jacques MONTANO

